



Montpellier, le 26 octobre 2016

## **LGV - Contournement Nîmes-Montpellier Carole Delga : « le compte y est pour le fret, pas pour les voyageurs »**

A l'issue du Comité de suivi du Contournement Nîmes-Montpellier qui s'est tenu aujourd'hui en préfecture de l'Hérault, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, réagit :

*« Le Comité de suivi du Contournement Nîmes-Montpellier (CNM) a répondu à certaines interrogations que j'avais soulevées lors de la précédente réunion le 24 mai dernier.*

*Je rappelle que cette nouvelle LGV mixte (fret et voyageurs), financée à près de 400 millions d'euros par la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, a deux vocations :*

*Sa vocation première est de soustraire des centres-villes de Nîmes et de Montpellier le trafic fret pour répondre aux questions de sécurité et à certaines nuisances environnementales.*

*J'avais demandé le président de SNCF en lui demandant que les tarifs de péage entre la ligne actuelle et la ligne nouvelle puissent être compétitifs. J'ai été entendue : SNCF a confirmé ce jour que les deux tarifs seraient alignés, ce qui va permettre de transférer une grande partie du trafic fret sur la ligne nouvelle.*

*L'objectif est atteint.*

*La seconde vocation du CNM est de transporter des voyageurs à grand vitesse, ce qui a conduit aux projets des gares de Montpellier-la Mogère et de Nîmes-Manduel et ce qui doit permettre des circulations supplémentaires des trains du quotidien (TER) sur la ligne actuelle.*

*Aujourd'hui, SNCF a annoncé la circulation de 4 TGV par jour à l'ouverture de la gare de Montpellier-la Mogère au printemps 2018 et ce jusqu'à une ouverture de la gare de Nîmes-Manduel.*

*Je rappelle depuis le début de mon mandat qu'une gare nouvelle ne peut se justifier qu'à la seule condition qu'elle soit utile et accessible au plus grand nombre de nos concitoyens. C'est une question de bon sens et de bonne gestion de l'argent des contribuables.*

*A ce jour, le compte n'y est pas.*

*Par conséquent, la Région reprendra ses paiements quand la desserte de la nouvelle gare de Montpellier-la Mogère sera à la hauteur des engagements financiers qui ont été pris (135 millions d'euros dont 32 millions d'euros pour la Région).*

*Je considère que l'ensemble des partenaires du CNM (Etat, SNCF, Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Conseil départemental du Gard, Métropole de Montpellier, Agglomération de Nîmes) a une obligation forte de résultats. Parce que nous gérons et investissons de l'argent public ; c'est ce principe qui doit guider notre action. En tous cas, c'est celui qui est le mien à la tête de la Région sur ce dossier comme sur tous les autres ».*

Contact presse :

Andra VIGLIETTI : [andra.viglietti@laregion.fr](mailto:andra.viglietti@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 86 46 - port. : 06 07 75 52 82